



MURDOCHVILLE

PROMULGATION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

- Le Conseil municipal de la Ville de Murdochville a adopté, lors de l'assemblée spéciale du 14 juin, le règlement suivant :

RÈGLEMENT 22-405 – RÈGLEMENT DE TARIFICATION POUR LES INTERVENTIONS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE.

- Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement 22-405 sur le site internet de la Ville, sous la section Documents et informations ou aux bureaux administratifs de la Ville situés au 635, 5^e Rue.

Donné à Murdochville, ce 15 juin 2022


NADIA SOUCY
Greffière adjointe